

LETTRES DE PARIS POUR LE MOYEN ORIENT (1922-1923)

Jean-Bernard PARENTI

**" PRÉSENTATION MULTIPLE
" DU 4 SEPTEMBRE 2010**

Lettre réexpédiée vers Smyrne puis taxée.

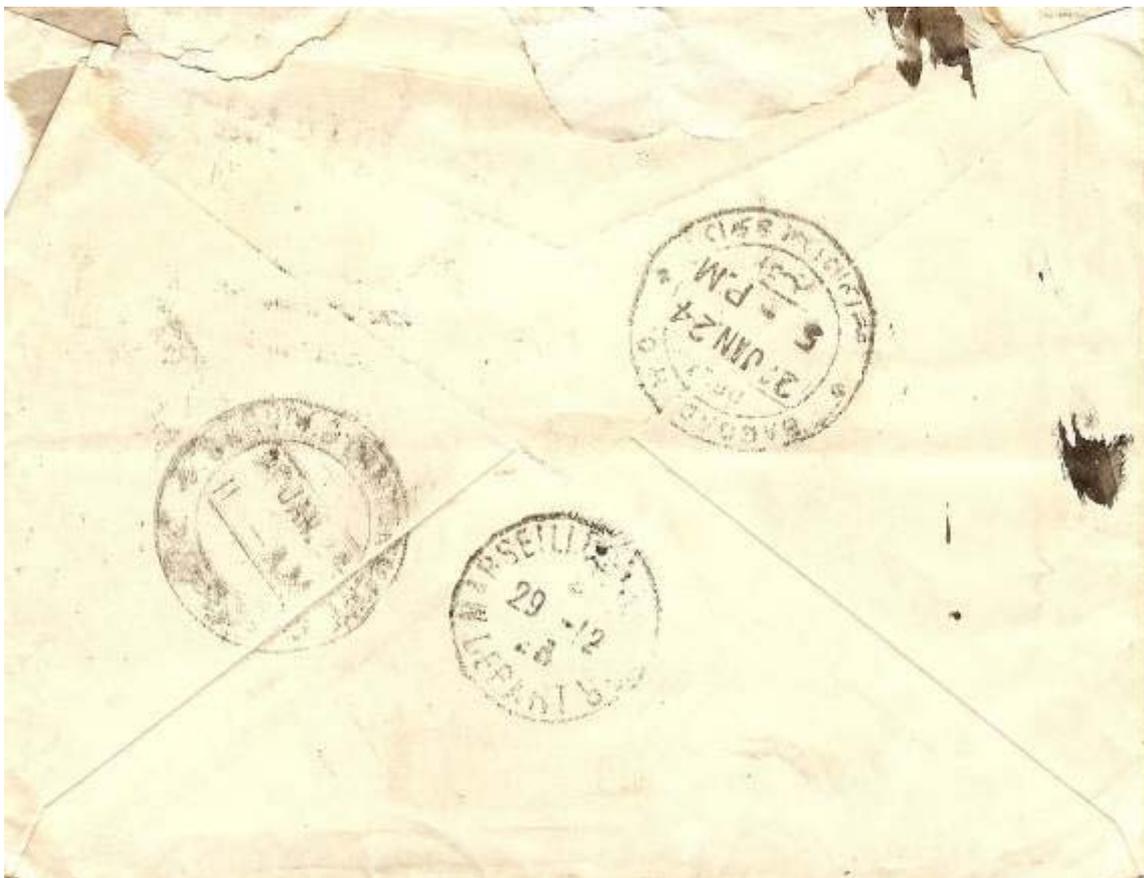
Lettre de Paris pour Paris du 25 juillet 1922 affranchie à 25 centimes. Cette lettre est réexpédiée vers Smyrne. Les envois vers ce bureau étant soumis au régime international (50 centimes depuis le 1^{er} avril 1921), l'insuffisance d'affranchissement est de 25 centimes. Elle arrive le 2 août à Smyrne (Trésor et Postes 528) où elle est taxée au double de l'insuffisance soit 50 centimes.



Lettre de Paris pour Bagdad par voie aérienne.

Les correspondances de France pour la Mésopotamie, à partir du 11 juin 1922, pouvaient emprunter la voie aérienne Le Caire – Bagdad. La surtaxe aérienne était de 1,25 francs par 20 grammes. Les correspondances devaient porter à l'angle gauche supérieur la mention "Par avion du Caire à Bagdad". Un avion décollait du Caire le samedi tous les quatorze jours. Ce service aérien était assuré par la 45^e escadrille de la Royal Air Force.





La lettre est affranchie à 1,75 francs (50 centimes de port lettre simple plus 1,25 francs de surtaxe aérienne). La lettre est postée à Paris, avenue Duquesne le 26 décembre 1923 à 17h30. Elle arrive certainement après le départ du PLM. En arrivant à Marseille le 29 décembre (griffe après départ) elle manque la correspondance par bateau pour le Caire. Elle n'arrive que le 28 janvier 1924 à Bagdad.